AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 272-2026

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Josée Daigneault, Directrice générale et greffière-trésorière, que le conseil municipal de Saint-Chrysostome a adopté :

Lors de la séance régulière du conseil tenue le 13 octobre 2026, le règlement suivant : RÈGLEMENT NUMÉRO 272-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal de la Municipalité sis au 624, rue Notre-Dame, 2e étage durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À SAINT-CHRYSOSTOME, ce 15 octobre 2026.

Josée Daigneault
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Josée Daigneault, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Chrysostome, certifie sous mon serment d'office, que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h en ce jour sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 octobre 2026.

Josée Daigneault
Directrice générale et Greffière-trésorière